

TOURNES

Info

NUMÉRO 13

Janvier 2021



Pôle scolaire : notre dossier



Travaux : les murs autour de l'église et de la mairie refaits à neuf



Octobre rose :
une belle initiative du CCAS de Tournes

Le magazine
de la commune de Tournes



CONSEIL MUNICIPAL

- 2 Editorial - Sommaire
- 3 Un nouveau Conseil Municipal pour Tournes
- 4 Les commissions et délégations du Conseil Municipal

RÉTROSPECTIVES 2020

- 6 Cela s'est passé en 2020

TRAVAUX

- 10 Mise en conformité des salles communales
- 11 Les travaux à la salle des fêtes et à la salle des associations
- 12 Extension du columbarium
- 13 Réfection des murs autour de l'église et de la mairie
- 14 Bientôt des travaux à la mairie
- 15 Les travaux d'entretien au quotidien
Prolongement du chemin de la Croix de Warcq

AFFAIRES SCOLAIRES

- 16 Pôle scolaire : une chance pour nos enfants

CCAS

- 18 Octobre s'habille de rose
- 19 Le CCAS privé d'animations
- 20 Au chevet des tout-petits

FINANCES

- 21 2021, un budget hors normes

TERRITOIRE

- 22 Le Parc Naturel Régional des Ardennes
- 23 Histoire d'Internet et de réseau

NOTRE VILLAGE

- 24 Enquête auprès de la population : appréciations, besoins et attentes
- 28 Règles d'urbanisme, s'informer est une nécessité
- 30 Des projets qui marqueront l'avenir
- 31 Donner son sang, c'est sauver des vies
Etat civil 2020
- 32 Tournes en 1957

Mairie de Tournes - 2 rue de la Citadelle
08090 TOURNES - Téléphone : 03 24 52 93 04

Horaires - Lundi au vendredi : 9h30 à 11h30 - Mardi :
16h00 à 19h00

Site : www.tournes.fr

Facebook : www.facebook.com/tournes.fr

Directeur de publication : Gérard CARBONNEAUX

Comité de rédaction : Pascale ANSELMO,
Isabelle BERTRAND, Gérard CARBONNEAUX,
Philippe CLAUSSE, Aline HAPLIK, Christian LENOBLE,
Mathilde RENOLLET, Gwénaél WEBER.

Crédit Photos : Mairie de TOURNES - PNR des
Ardennes - Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2021.

Mise en page et impression : TELLAM Imprimeur
08090 Aiglemont - 06 17 46 54 52.



Madame, Monsieur,

L'année 2020 restera pour tous une période difficile et elle demeurera dans les annales. La circulation du virus COVID 19 et la situation sanitaire ont largement impacté notre travail, notre confort et pour certains la santé. L'économie, l'emploi, la vie sociale ont souffert de cette crise sanitaire qui, hélas, s'installe dans le temps. Espérons que 2021 verra cette situation s'améliorer et que nous pourrions retrouver nos habitudes antérieures.

Nous avons pu, dans l'ensemble, gérer le confinement avec davantage de confort que les habitants des grandes métropoles. Nous avons essayé de garder le cap à Tournes et la mairie a maintenu son activité. Nos personnels se sont adaptés à la situation dans leurs différents postes. Certes, certaines manifestations, telles que les fêtes et les cérémonies, ont dû être ajournées ou restreintes. Nos projets sont toujours d'actualité et nous avons mené études et travaux avec tous nos personnels et nos partenaires ; nous ne devrions pas souffrir de trop de retard dans leurs mises en œuvre.

Ne soyons pas défaitistes et fatalistes. Notre histoire a connu des moments plus difficiles ; nous nous sommes toujours adaptés et remis de toutes les situations. Soyons patients et confiants.

Prenez soin de vous.

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX
Maire de Tournes



Un nouveau Conseil Municipal pour Tourne

Le 15 mars dernier, les habitants de Tourne ont élu leurs nouveaux conseillers municipaux pour 6 ans. L'installation du nouveau conseil ainsi que l'élection du Maire et de ses adjoints sont intervenues 2 mois plus tard, le 26 mai, en raison de la pandémie de Covid 19.

Le Maire et ses quatre adjoints



Maire
Gérard CARBONNEAUX



1^{ère} adjointe
Aline HAPLIK
Vie associative - sports
Fêtes et cérémonies



2^{ème} adjoint
Philippe CLAUSSE
Finances et budget
Communication



3^{ème} adjointe
Pascale ANSELMO
Affaires sociales -
CCAS - Cadre de vie



4^{ème} adjoint
Christian LENOBLE
Urbanisme - Travaux
Voirie



Annette MARCHAND



Chantal VAN DEN ABEELE



Corinne BOCQUET



Isabelle BERTRAND



Gil ANGARD



Gwénaél WEBER



Johann PRZYBYLSKI



Romaric DANCRE



Mathilde RENOLLET



Thibault FAY

Les commissions et délégations

COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions communales sont créées à l'initiative du Conseil Municipal. Composées uniquement de conseillers municipaux et présidées de droit par le maire, les commissions préparent les dossiers du Conseil. Elles n'ont pas de pouvoir décisionnel et n'émettent que des propositions et avis pour éclairer les décisions du Conseil.

Le Conseil a mis en place 4 commissions internes dont l'animation est assurée par un adjoint.

Le Conseil peut également mettre en place des commissions temporaires pour examiner une question spécifique : par exemple la sécurité routière ou l'aménagement d'un plan vélo.

COMMISSIONS OBLIGATOIRES

La loi prévoit la constitution de commissions obligatoires dont la composition et le mode de désignation sont imposés par la réglementation. Quatre commissions obligatoires ont ainsi été créées.

CCAS : autonome juridiquement et financièrement, le Centre Communal d'Action Sociale est géré par un conseil d'administration composé du maire et de 12 membres choisis à parité parmi les conseillers municipaux et la population. Il met en œuvre la politique sociale de la commune.

CAO : la Commission d'Appel d'Offres examine les marchés publics de la commune. Elle étudie les candidatures et les offres, et émet un avis avant le passage devant le Conseil Municipal.

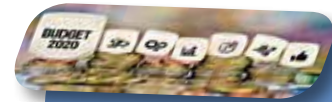
CCID : les membres de la Commission Communale des Impôts Directs sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste préparée par le Maire. Son rôle est consultatif auprès de l'administration fiscale et porte essentiellement sur la fiscalité locale (évaluation des valeurs locatives).

Commission de Contrôle des Listes Électorales : elle contrôle la validité des listes électorales et statue sur les recours des électeurs.

DÉLÉGATIONS

La commune est adhérente de plusieurs structures intercommunales, dont notamment la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole.

Les délégués désignés par le Conseil Municipal, obligatoirement parmi les conseillers, représentent la commune dans ces différentes instances.



IMPOTS - FINANCES ET BUDGET

Président
Gérard CARBONNEAUX
Vice-président
Philippe CLAUSSE

Aline HAPLIK
Pascale ANSELMO
Christian LENOBLE
Mathilde RENOLLET
Romaric DANCRE

- Budget communal
- Impôts locaux
- Financement des investissements



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Président
Gérard CARBONNEAUX
Vice-présidente
Pascale ANSELMO

Membres du Conseil Municipal
Isabelle BERTRAND, Corinne BOCQUET, Annette MARCHAND, Chantal VAN DEN ABEELE, Johann PRZYBYLSKI

Membres extérieurs
Francine SAINTOURENS, Agnès VELPRY, Morgane PETIT, Olivier SAVATTE, Jean-Pierre BOREL, Tony ROCH



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PÔLE SCOLAIRE

Titulaires
Gérard CARBONNEAUX
Isabelle BERTRAND
Gwénaél WEBER
Johann PRZYBYLSKI

Suppléants
Pascale ANSELMO
Corinne BOCQUET
Philippe CLAUSSE
Aline HAPLIK

du Conseil Municipal

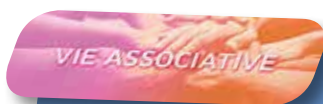


URBANISME - TRAVAUX VOIRIE

Président
Gérard CARBONNEAUX
Vice-président
Christian LENOBLE

Aline HAPLIK
Philippe CLAUSSE
Pascale ANSELMO
Corinne BOCQUET
Johann PRZYBYLSKI
Thibault FAY
Gil ANGARD
Romaric DANCRE

- Documents d'urbanisme
- Voirie communale
- Grands travaux
- Travaux d'entretien



ASSOCIATIONS FÊTES ET CÉRÉMONIES

Président
Gérard CARBONNEAUX
Vice-présidente
Aline HAPLIK

Pascale ANSELMO
Annette MARCHAND
Chantal VAN DEN ABEELE
Romaric DANCRE

- Relations avec les Associations
- Politique sportive
- Cérémonies officielles
- Animation du village
- Location des salles communales



COMMUNICATION

Président
Gérard CARBONNEAUX
Vice-président
Philippe CLAUSSE

Aline HAPLIK
Gwénaél WEBER
Isabelle BERTRAND
Mathilde RENOLLET

- Bulletins de Tournes
- Tournes info
- Site internet et facebook
- Panneau lumineux
- Publications diverses de la commune



COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Président
Gérard CARBONNEAUX

Membres titulaires
Philippe CLAUSSE
Christian LENOBLE
Thibault FAY

Membres suppléants
Aline HAPLIK
Pascale ANSELMO
Gil ANGARD



COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Président
Gérard CARBONNEAUX

Membres titulaires
Aline HAPLIK, Philippe CLAUSSE,
Isabelle BERTRAND, Gwénaél WEBER,
Johann PRZYBYLSKI,
Annette MARCHAND

Membres suppléants
Mathilde RENOLLET,
Pierre BROUTIN,
Jean-Marc BASTIEN,
Jean-Pierre VELPRY,
Henri SERDYNSKI,
Roger RICHARD



COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Titulaire
Corinne BOCQUET

Suppléant
Annette MARCHAND



PARC NATUREL RÉGIONAL DES ARDENNES

Titulaire
Corinne BOCQUET

Suppléant
Gwénaél WEBER



SYNDICAT FORESTIER DES ONZE COMMUNES

Titulaires
Pascale ANSELMO, Corinne BOCQUET

Suppléants
Isabelle BERTRAND, Christian LENOBLE

DÉLÉGUÉS AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Christian LENOBLE
Isabelle BERTRAND

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Pascale ANSELMO



DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES ARDENNE MÉTROPOLE

Titulaire
Gérard CARBONNEAUX

Suppléante
Aline HAPLIK



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DES ARDENNES

Titulaire
Gérard CARBONNEAUX

Suppléant
Christian LENOBLE

DÉLÉGUÉ DÉFENSE NATIONALE

Christian LENOBLE

CLECT ARDENNE MÉTROPOLE

Gérard CARBONNEAUX



Cela s'est passé en 2020

Les manifestations de l'année ont été malmenées par la pandémie de Covid 19. Confinements, déconfinements, couvre-feu et autres restrictions sanitaires ont contraint la municipalité et les associations à revoir à la baisse la programmation de leurs activités.

JANVIER

5 janvier : concert de la chorale Diapason



La chorale Diapason de Tournes entame l'année de la plus belle des façons en l'église Saint-Martin, en compagnie de l'Harmonie de Rimogne.

10 janvier : Inauguration de la fresque de la Pépîne



La fresque réalisée par les élèves du pôle scolaire sur le mur de la Pépîne est inaugurée en présence de plusieurs personnalités et, bien sûr, des enfants et de leurs professeurs.

26 janvier : concert du nouvel an de l'Harmonie SNCF et de l'Harmonie Municipale de Reims



Sous la baguette de Sébastien GUIOT, l'harmonie SNCF de Charleville-Mézières a entamé son concert annuel au son de la Marche Hongroise de Berlioz devant un public conquis.



L'Harmonie Municipale de Reims a assuré la seconde partie du concert du nouvel an sous la direction de Philippe COCHENET.



Cela s'est passé en 2020

17 mars, ce qui était redouté est arrivé : le gouvernement décrète le confinement qui durera jusqu'au 11 mai. Toutes les manifestations sont supprimées. La brocante du 1er mai en est la première victime.

19 janvier : les pompiers en manœuvre à Tournes



Les véhicules et les hommes du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Ardennes ont investi Tournes en ce dimanche matin. Non, le village ne brûle pas, ce n'est qu'un exercice !

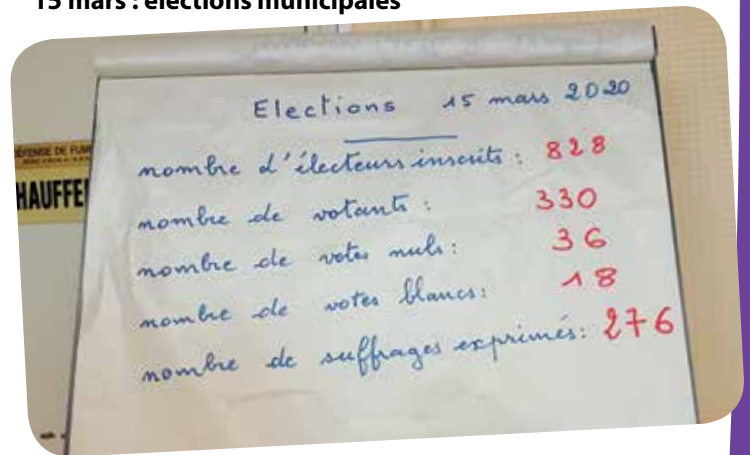
MARS

7 mars : au théâtre à Tournes



Malheureusement, c'est un public trop clairsemé qui a assisté à la représentation théâtrale de la compagnie "La Clé des Champs" pour sa nouvelle pièce "diagnostic réservé".

15 mars : élections municipales



Malgré la pandémie de Covid 19 qui s'installe, le gouvernement maintient les élections municipales. L'unique liste en lice à Tournes, conduite par Gérard CARBONNEAUX, est élue dans son intégralité.

MAI

11 mai : distribution des barquettes de géraniums



La municipalité maintient son opération habituelle de distribution de barquettes de géraniums. Seule différence avec les années précédentes, c'est l'équipe technique de la mairie qui se charge de la distribution en porte à porte des barquettes préparées par les deux adjointes.

Protocole sanitaire oblige !



Cela s'est passé en 2020

Le second semestre sera lui aussi privé de manifestations publiques. Seules quelques commémorations patriotiques sont maintenues en cercle restreint : 14 juillet, Bois de la Rosière, 11 novembre.

MAI

Printemps trop chaud pour les véhicules !



Heureusement fait rarissime dans le village, coup sur coup, deux véhicules sont incendiés : le premier, chemin de Charroué, le second, quelques jours plus tard, près du cimetière, occasionnant quelques dégâts au mur.

JUILLET

13 juillet : fête nationale

Drôle de 14 juillet ! Afin de respecter les mesures de distanciation, la cérémonie devant le monument aux morts se tient en catimini, en présence de seulement 5 élus.



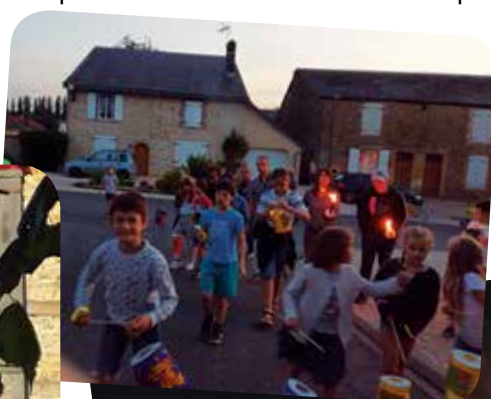
La municipalité décide néanmoins de maintenir la retraite aux flambeaux pour les enfants, en respectant les gestes barrières. Le repas offert aux habitants est remplacé par un spectacle son et lumière.

AOÛT

22 août : pollution du ruisseau



Le SDIS déplace des moyens importants à Tournes en raison d'une pollution accidentelle du ruisseau. Un barrage flottant est installé en aval pour limiter la pollution, en attendant que les services d'Ardenne Métropole viennent pomper les eaux polluées. Tout rentrera dans l'ordre quelques jours plus tard.





Cela s'est passé en 2020

Les derniers mois de l'année s'achèvent sous le couvre-feu décidé dans le département rapidement suivi d'un reconfinement national. Les associations sportives, qui avaient repris tant bien que mal leurs activités en septembre, sont de nouveau contraintes de les interrompre.

SEPTEMBRE

Travaux d'assainissement rue de la Tourette



Ardenne Métropole fait effectuer des travaux de rénovation sur le réseau d'assainissement vieillissant de la commune.

12 septembre : Bois de la Rosière



Seules quelques personnalités ont pu participer, en présence de Monsieur le Préfet, à la cérémonie commémorative organisée en mémoire des 13 fusillés du Bois de la Rosière.

OCTOBRE

Passage de la fibre à Tournes



L'installation de la fibre dans la commune nécessite quelques travaux sur le réseau routier, comme ici rue du Bois de la Rosière.

NOVEMBRE

11 novembre : célébration de l'armistice



Les cérémonies commémoratives du 11 novembre se déroulent sans messe, sans public, ni même portedrapeaux et anciens combattants. Le Maire et ses adjoints se sont faits les représentants de la population pour rendre hommage aux morts de la guerre.



Création d'une place de parking PMR en face de la salle des associations

Mise en conformité des salles communales

Depuis 2018, la municipalité s'est attelée à la mise en conformité des bâtiments communaux recevant du public. Début 2021, où en est-on ?

La mise en conformité des bâtiments publics pour l'accueil des personnes handicapées est une obligation pour les communes. Plutôt que subir cette obligation comme une contrainte financière, la municipalité a préféré saisir cette opportunité pour apporter diverses améliorations aux bâtiments communaux, notamment à la salle des associations et à la mairie.

LA PREMIÈRE TRANCHE EST TERMINÉE

Une première tranche de travaux a été lancée en 2018. Elle concernait le groupe scolaire, la salle des fêtes et la salle des associations. Débutés à l'automne 2019, les travaux se sont achevés début 2020.

D'une manière générale, le plus gros des travaux a porté sur la mise aux normes des sanitaires et sur l'accessibilité tant extérieure qu'intérieure des personnes handicapées et à mobilité réduite.

Pour le pôle scolaire, a été en outre installé un système d'ouverture automatisé du portail coté parking.

Concernant la salle des fêtes, la contrainte financière la plus lourde a porté sur l'installation d'un élévateur pour accéder à l'estrade en plus de la réfection des trois blocs sanitaires

et la création d'un local sécurisé pour l'installation électrique.

Enfin, la salle des associations, rue de la Tourette, a subi des transformations importantes. Outre la mise en conformité du sanitaire avec un accès direct par la salle, le coin kitchenette a entièrement été repensé et réaménagé avec des espaces de rangement suffisants. Enfin, la pose de panneaux acoustiques pour absorber les bruits doit apporter un confort plus grand pour les utilisateurs. L'ensemble de ces travaux a été parachevé par la réfection des peintures réalisée par l'équipe technique de la mairie.

Actuellement, la municipalité réfléchit à la pose de cimaises et d'éclairages afin d'accueillir des expositions temporaires dans la salle des associations.

LA DEUXIÈME TRANCHE EST LANCÉE

En 2021, ce sera au tour de la mairie et de l'accès à l'église d'être aménagés. Ces travaux prévus en 2020 n'ont pas pu être engagés du fait du ralentissement de l'activité économique des entreprises et du retard pris dans la passation du marché, en raison de la situation sanitaire (lire en page 14).

UNE AIDE DE L'ÉTAT BIENVENUE



Le coût des travaux de mise aux normes a pesé sur le budget de la commune.

Une subvention de 36 076 euros attribuée par l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) a atténué la dépense finale de la collectivité pour la première tranche.

Les travaux à la salle des fêtes et à la salle des associations

LA SALLE DES FÊTES



Réunion de chantier



Installation de l'élévateur



Création d'un local fermé pour le tableau électrique



Mise aux normes des sanitaires



LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Mise aux normes du sanitaire



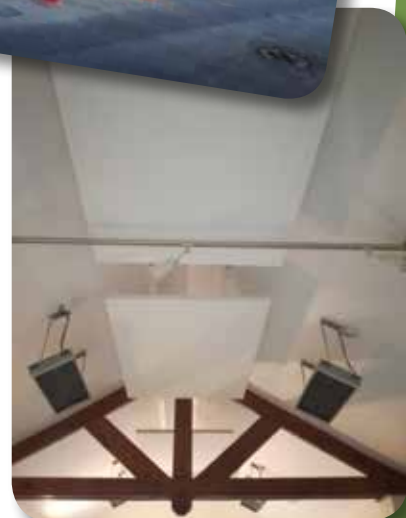
Aménagement d'une place de stationnement PMR



Agencement de la kitchenette



Réunion de chantier



Installation des dalles acoustiques



CIMETIÈRE : QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DES COMMUNES ?

Selon l'article L. 2223-1 du code général des collectivités territoriales, chaque commune est tenue de disposer d'un cimetière.

En outre, les communes de 2 000 habitants et plus doivent disposer d'au moins un site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation.

La création et l'agrandissement du cimetière sont décidés par le Conseil Municipal auquel il appartient de prendre les dispositions suffisantes pour permettre l'inhumation des défunts.

C'est également le Conseil Municipal qui fixe le montant des concessions.

Extension du columbarium

Le columbarium arrivant à saturation, la mairie a entrepris d'en augmenter la capacité.

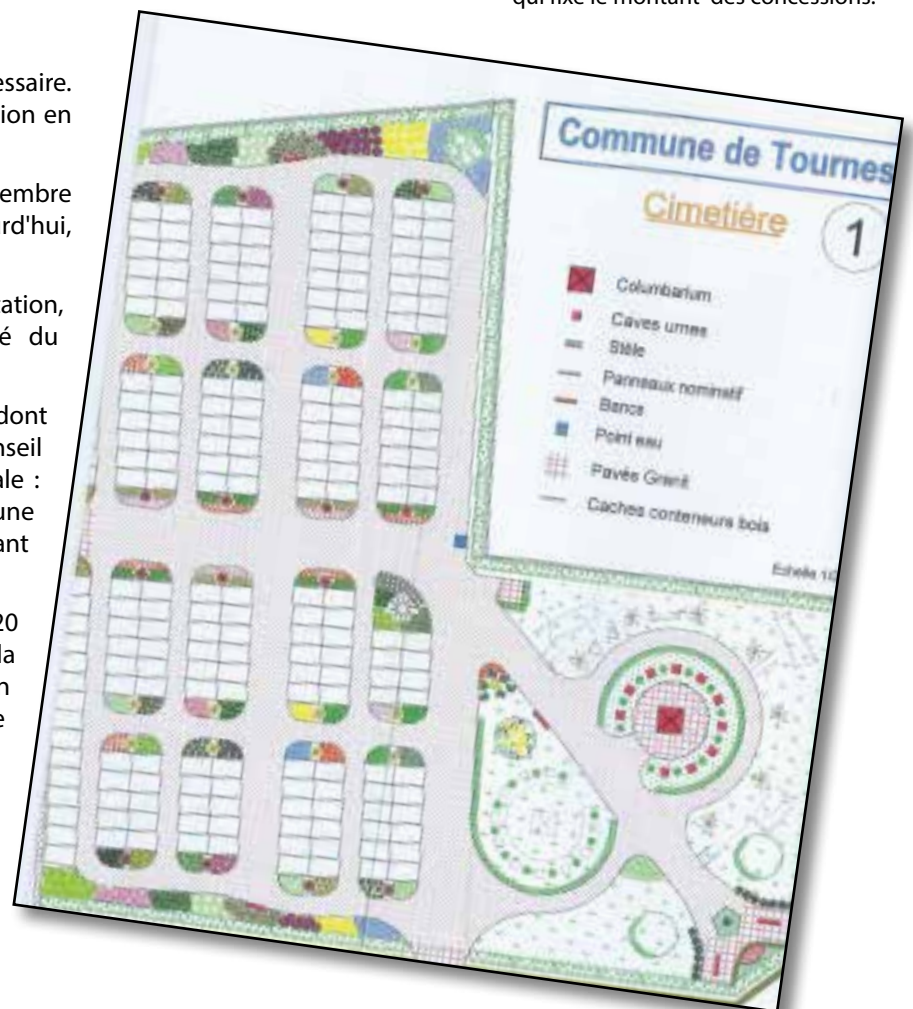
L'extension du columbarium était devenue nécessaire. Face à ce constat, la mairie a engagé une réflexion en 2019 qui a débouché sur des travaux fin 2020.

En effet, la première construction date de novembre 2006 et comporte 36 emplacements. Or, aujourd'hui, seules 6 places restent disponibles.

Les demandes étant en constante augmentation, il était devenu urgent d'agrandir la capacité du columbarium.

Après une étude des différentes propositions dont les prix variaient du simple au double, le Conseil Municipal a retenu l'offre d'une entreprise locale : la société PAQUET de POIX-TERRON, proposant une extension de 92 emplacements pour un montant toutes taxes comprises de 39 683 euros.

Au final, ce sont trois modules de 24 cases et 20 cavurnes qui ont été installés à l'arrière de la pyramide initiale. L'ensemble a été réalisé en granit rose du Tarn, identique à la pyramide initiale.



LE MONUMENT AUX MORTS MIEUX MIS EN VALEUR



Pendant ce chantier, une attention toute particulière a été portée à la mise en valeur du monument aux morts.

La dégradation du muret devant l'église et le monument était telle qu'il a fallu entièrement le démonter, refaire des fondations et le remonter.

Les deux marches menant à la stèle ont également été refaites, en pierres bleues de Givet, les mêmes qui ont été utilisées pour remplacer les margelles du muret.



Réfection des murs autour de l'église et de la mairie

Quand restauration du patrimoine rime avec chantier d'insertion.

Tournes a la chance de posséder un cœur de village dont certaines bâtisses datent du 12^{ème} siècle. Les pierres calcaires de couleur ocre composent un ensemble culturel fort de l'identité et de l'histoire collective locale.

L'usure du temps n'a pas épargné les constructions et l'entretien de celles-ci est une obligation continue. Après avoir consolidé le mur de soutènement de l'église, il a fallu se rendre à l'évidence : les pierres commençaient à se desceller çà et là, sur tout le mur de pourtour de l'église et de la mairie. Le muret situé devant le monument aux morts était le plus atteint et des moellons manquaient déjà. Il n'y avait pas de temps à perdre et il fallait reprendre tous les joints des murs de

pourtour de l'ensemble : environ 250 m². Le muret du monument aux morts devait être démonté et reconstruit.

Après avoir pris l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, il fut décidé de confier cette restauration à une entreprise d'insertion.

Une équipe de sept personnes se mit à la tâche qui dura 6 semaines. Le résultat est vraiment satisfaisant.

La préservation du patrimoine est un devoir et sa restauration, une richesse transmise aux générations futures. Une autre richesse est le rôle remarquable qu'un chantier de restauration peut jouer pour des jeunes apprenant un nouveau métier.





LES ARCHIVES DE LA MAIRIE, UN SUJET DE RÉFLEXION

Les archives communales font partie du patrimoine du village et doivent, à ce titre, être conservées soigneusement. Certaines d'entre elles ont déjà été, comme dans bon nombre de communes, transférées aux Archives départementales, à Charleville, en raison de leur intérêt historique.

D'autres, toujours conservées en mairie, devraient suivre le même chemin.

Enfin, certaines archives peuvent être purement et simplement détruites, n'ayant plus aucune utilité.

Toute la difficulté est de faire le tri, un travail long et fastidieux qui, au demeurant, doit se faire sous le contrôle du Directeur des Archives Départementales.

Des locaux d'archivage inadaptés

Une partie des archives est actuellement entreposée dans le grenier de la mairie, dans des conditions de conservation particulièrement inadaptées. La municipalité a donc décidé de prendre le dossier à bras le corps et d'aménager au premier étage un local qui sera dédié exclusivement au stockage des archives communales.

Bientôt des travaux à la mairie

La mise aux normes de la mairie débutera au printemps 2021. L'accueil du public continuera à être assuré pendant toute la durée du chantier.

L'accueil du public à la mairie et encore plus le travail du personnel administratif devraient être quelque peu perturbés pendant plusieurs mois, au cours de l'année 2021.

Le hall d'accueil réaménagé

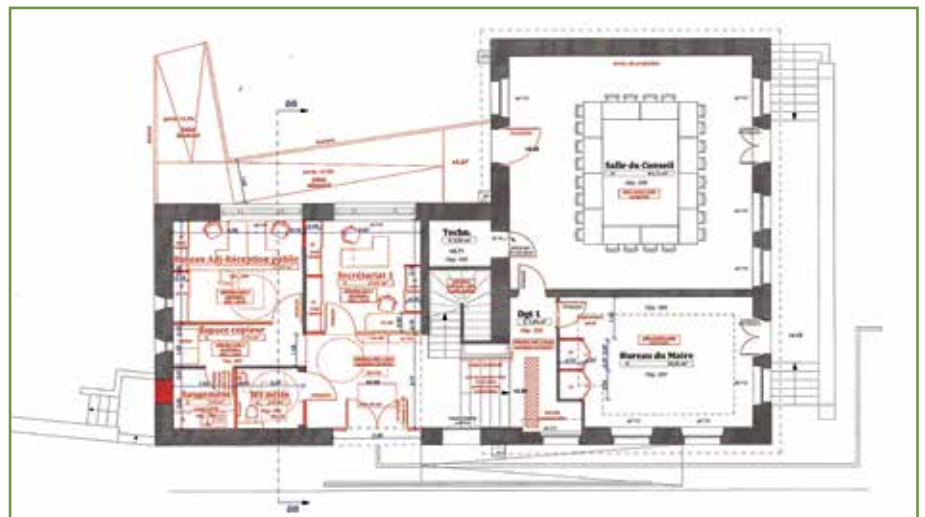
En effet, les travaux de mise en conformité de la mairie débuteront au printemps 2021 et s'étaleront sur plusieurs mois. Au-delà des travaux de conformité (sanitaires, parking et accès PMR ...) strictement nécessaires, la municipalité a fait le choix de mettre à profit ce chantier pour procéder à un réaménagement des espaces d'accueil et de travail et à un "toiletage" des murs, sols et plafonds.

Au rez-de chaussée, un bureau sera aménagé pour accueillir les adjoints au maire qui ne disposent actuellement d'aucun bureau. Un local de rangement, un espace photocopieur et un sanitaire aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) viendront compléter cette nouvelle distribution des espaces.

À l'étage, la principale transformation sera l'aménagement d'un local d'archivage répondant aux normes prescrites en la matière.

Quant à l'extérieur, un cheminement pour les personnes à mobilité réduite permettra, à partir de la place de la mairie, d'accéder à l'église et à la salle du conseil.

Projet d'aménagement du rez-de-chaussée de la mairie



PROLONGEMENT DU CHEMIN DE LA CROIX DE WARCQ



Cinq nouveaux pavillons devraient voir le jour courant 2021, en face du clos des Fontaines, au bout du chemin de la Croix de Warcq.

Afin de permettre l'accès aux nouveaux habitants, la commune a entrepris de débroussailler le chemin situé dans le prolongement, de le faire élargir et, dès l'année 2021, de l'aménager en voie de circulation.

Le débroussaillage a été effectué en grande partie par les ouvriers de la commune et les travaux de terrassement par l'entreprise Durbecq deournes.

Une fois les pavillons construits, la commune fera procéder à la pose d'un enrobé et de trottoirs et à l'aménagement de places de stationnement. Le chemin de la Croix de Warcq sera alors plus long de quelques dizaines de mètres.

Ces travaux ont rendu nécessaire le déplacement de la Croix qui marquait, autrefois, l'entrée du village par ce chemin auquel elle a donné son nom. Exhumée des broussailles qui l'avaient totalement envahie, la Croix a été consciencieusement descellée et entreposée provisoirement dans l'atelier de la commune. Elle retrouvera prochainement une place près des trois chênes du chemin de la Croix de Warcq.



Les travaux d'entretien au quotidien

Si les grands travaux retiennent l'attention, les tâches quotidiennes d'entretien passent trop souvent inaperçues.

Quelquefois ingrats, les travaux d'entretien réalisés quotidiennement par l'équipe technique de la mairie contribuent pourtant grandement au caractère accueillant du village.

Le nettoyage des rues, le déblaiement de la neige ou le salage de la chaussée l'hiver en font partie. L'entretien des massifs et la confection des bacs de fleurs aussi, et bien sûr leur arrosage. Sans oublier la pose des illuminations de Noël et l'enlèvement des feuilles mortes... qui se ramassent à la pelle à l'automne.

Mais les tâches de l'équipe ne se cantonnent pas aux seuls travaux

extérieurs : un coup de peinture par ici, une réparation par là, permettent de maintenir en état satisfaisant les bâtiments communaux. Et quelquefois, les travaux sont plus conséquents.

Le mobilier urbain, bancs et autres poubelles, n'échappent pas à la vigilance de nos ouvriers. Un prochain chantier à prévoir concernera le nettoyage des quatre passerelles en bois.

Prévue en 2020, l'intervention a dû, malheureusement, être repoussée pour cause de COVID.





Pôle scolaire : une chance pour nos enfants

Il constitue un des atouts essentiels de nos cinq communes. Le Pôle scolaire apporte un service indispensable pour attirer une population jeune à Tournes et ses environs.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PÔLE SCOLAIRE

Comme toute commune, Tournes possède une école élémentaire publique. Des villages voisins ont vu la suppression de leurs écoles et ont été incités à se regrouper avec l'école implantée à Tournes, créant une nouvelle entité : le pôle scolaire de Tournes. C'est ainsi que les communes de Belval, Ham-Les-Moines, Haudrecy et Sury ont rejoint Tournes pour créer un syndicat intercommunal ayant pour objet :

- la construction, l'extension et la gestion du pôle scolaire ;
- l'organisation des moyens de transport scolaire, le midi ;
- la gestion et l'encadrement des services de cantine et de garderie ;
- l'acquisition ou la location de locaux aux fins de développement des activités scolaires ou périscolaires.

Ce syndicat est administré par un conseil composé des délégués élus par les conseils municipaux des communes adhérentes.

LES LOCAUX

Les bâtiments scolaires sont en

nombre suffisant et permettent un accueil confortable :

- huit salles de classe ;
- une BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) ;
- un bureau de direction ;
- une cuisine aménagée ;
- deux salles de restauration ;
- deux préaux dans les cours de récréation ;
- du matériel performant et à la pointe du progrès (ordinateurs, tableaux interactifs, vidéo...).

Les locaux les plus anciens datent de 1979 et ils ont bien vieilli ; ils méritent cependant un entretien continu et des aménagements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

LES PERSONNELS

Une équipe éducative composée de 7 enseignants dispense les cours, de la maternelle au CM2.

Une équipe d'animation de 10 personnes dépendant du syndicat intercommunal est en charge de l'assistance dans les classes maternelles, l'accueil, la garderie, l'ALSH, les repas et la BCD.

LES EFFECTIFS SCOLAIRES 2020-2021

167 élèves provenant des villages adhérents fréquentent le pôle scolaire.

Ils sont répartis dans 7 classes, dont 6 à double cours.

Petite section de maternelle
24 élèves

Maternelle
17 en moyenne section
et 9 en grande section.

Maternelle-CP
12 en grande section et 9 en CP

CP-CE1
14 en CP et 8 en CE1

CE1-CE2
9 en CE1 et 16 en CE2

CE2-CM1
10 en CE2 et 14 en CM1

CM1-CM2
9 en CM1 et 16 en CM2

LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020

Une diminution de l'effectif scolaire a généré la suppression d'un poste d'enseignant à la rentrée de septembre 2020. La structure a donc dû s'adapter à cette situation et les classes sont maintenant à double niveau ; les salles étant de taille modeste, le confort s'en trouve hélas altéré.

Les enseignants, les personnels et les enfants ont dû s'adapter à de nouvelles contraintes liées à la covid 19 ; tout le monde joue le jeu qui concourt à la prévention des risques de transmission.

Le pôle scolaire de Tournes est vraiment une belle institution où non seulement l'enfant bénéficie d'un enseignement de qualité, d'un personnel périscolaire particulièrement dévoué, mais également d'une vie scolaire où son confort est la priorité du quotidien.

LES MISSIONS QUOTIDIENNES DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'accueil et la garderie : afin de rendre un service optimum aux parents, les enfants peuvent être accueillis chaque jour, à partir de 7h30. Cet accueil se poursuit après la classe, jusqu'à 18h30. Un accueil a également lieu le mercredi matin.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : pendant les petites vacances scolaires, les enfants peuvent être accueillis pendant une semaine, aux vacances de la Toussaint, de Printemps et de Pâques. Cet accueil permet aux enfants de s'épanouir en participant à des activités d'éveil et en utilisant les locaux scolaires ainsi que les espaces mis à leur disposition : aire de jeux de la Pépinière, terrain multisports, courts de tennis...

Les repas à la demi-pension : 80 élèves en moyenne déjeunent dans nos locaux. Les repas sont livrés par une société (API) et sont servis aux enfants dans les deux salles de restauration. A noter que quelques familles résidant dans les villages voisins ont choisi de faire revenir leurs enfants au domicile pour déjeuner.

Un autocar est alors mis à leur disposition pour effectuer ce trajet aller-retour.

La BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) : il s'agit d'un lieu culturel qui apporte réellement un complément à la vie scolaire. L'animation y est quotidienne, les enfants ont accès à un véritable fonds de documentation et sont guidés dans leurs recherches.



LE FINANCEMENT

S'agissant d'un établissement de coopération intercommunal, le transfert de compétence a entraîné de plein droit la mise à disposition des biens, des équipements et des services publics utilisés. Le syndicat intercommunal bénéficiant de cette mise à disposition assume alors l'ensemble des droits et obligations du propriétaire et il possède tous pouvoirs de gestion. Il s'agit d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) qui a un budget propre. La participation des communes au fonctionnement est proportionnelle au nombre d'élèves qui sont inscrits au pôle. La participation aux frais d'investissement est fonction de la population de chaque village. Toutes ces dépenses sont raisonnables et indispensables. **L'école n'est pas une charge, c'est une chance !**



TOURNES A L'UNISSON POUR OCTOBRE ROSE

L'objectif du défi Rose-Ardennes était de toucher le plus grand nombre de personnes. Le CCAS a rencontré chaque commerçant du village, le cabinet médical, le cabinet dentaire, la pharmacie, ainsi que la bibliothécaire. Il a expliqué le sens de la démarche et proposé affiches et ballons roses afin de décorer les vitrines

TOUS ONT RÉPONDU PRÉSENTS

Boulangerie, charcuterie, salons de coiffure, la Romerie, pharmacie, Mon ange, cabinet médical, dentiste, bibliothèque, mairie.

Octobre s'habille de rose

Octobre rose est une campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Pour la première fois, le CCAS s'est associé à l'opération.

Quelques chiffres : aujourd'hui en France, une femme sur huit risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie. Chaque année, 54 000 nouveaux cas sont détectés et près de 12 000 femmes en décèdent, d'où l'importance d'un dépistage précoce.

POURQUOI LA COULEUR ROSE ?

Le rose du ruban est une couleur féminine, douce, joyeuse et qui évoque la bonne santé, tout ce que ce cancer n'est pas. Le ruban rose représente le combat contre le cancer du sein.

Que propose la Ligue pour les Ardennes ?

Cette année, la Ligue contre le cancer, présidée par le Docteur TRUSSARDI REGNIER, a organisé le Challenge Rose-Ardennes.

Il s'agissait de décorer ou d'illuminer une rue en rose afin de promouvoir le dépistage du cancer du sein. Les photos prises ont ensuite été mises sur le Facebook de la Ligue départementale.

ET LE CCAS DE TOURNES ?

C'est à l'unanimité que le Conseil d'Administration a choisi d'adhérer au projet et de promouvoir le dépistage du cancer du sein. Les délais étaient certes très courts, moins de 3 semaines, mais l'enthousiasme et le dynamisme de l'équipe furent un formidable moteur.

Pour cette première édition, a été

sélectionnée la rue Charles de Gaulle, entrée principale de TOURNES et visible par le plus grand nombre.

Dès l'entrée, les automobilistes étaient accueillis par une vache en médium rose, symbole de l'identité agricole du village. Sur la gauche, chaque luminaire était orné de feuillages roses, tandis que sur la droite des affiches appelaient au dépistage du cancer du sein et chuchotaient : *"dites-le aux femmes que vous aimez"*. Enfin, près des jets d'eaux, les grands pots de fleurs clôturaient cet exercice en se parant de dizaines de nœuds roses.

PERMANENCE DE LA LIGUE

Le vendredi 9 octobre 2020, trois membres de la Ligue contre le cancer ont tenu une permanence à la salle des associations, une équipe dynamique et motivée, tout à fait rompue à ce genre d'exercice.

Dès leur arrivée, elles ont placé une oriflamme à l'effigie de la Ligue afin d'être bien visibles. Ensuite, elles ont drapé les tables de nappes roses, sur lesquelles elles ont disposé les goodies vendus au bénéfice de la Ligue (Tee-shirts, porte-clés, badges, bracelets...). Tout était orchestré avec bonne humeur, le but étant de proposer des informations sur le dépistage du cancer du sein et de permettre des échanges avec des patients et leurs proches.



DES COFFRETS GOURMANDS POUR LES ANCIENS



Cette année, en raison du confinement, nos aînés n'ont pas pu se retrouver autour du repas de fin d'année. Ce sont donc 139 coffrets agrémentés de champagne qui ont été gracieusement remis à la mairie. L'équipe du CCAS a choisi de travailler avec Saveurs d'Ardennes, favorisant ainsi le commerce local.

Parallèlement, nos concitoyens souffrant d'un handicap ont reçu un chèque cadeau.

COMMANDES GROUPÉES DE PELLETS



Suite à l'annonce d'achats groupés de pellets, onze personnes ont passé commande, soit le même nombre qu'en 2019. Les commandes se sont effectuées par palettes de 70 sacs de 15 kg, à un prix de 4,40 € le sac retiré en magasin ou 4,80 € livré. Contactées par téléphone, les personnes ont exprimé leur entière satisfaction.



Le CCAS privé d'animations

Quand COVID rime avec confinement, le CCAS, comme bien d'autres, a été contraint d'annuler ses manifestations habituelles.

Plusieurs évènements prévus par le CCAS ont dû être annulés pour cause de protocole sanitaire : la chasse aux œufs de Pâques, l'ALSH des vacances d'été, la Saint-Nicolas des enfants, le repas des Anciens... Ce n'est pas pour autant que le conseil d'administration du CCAS est resté inactif ; d'autres occupations ont comblé ce manque d'activités imposé.

PLAN CANICULE

Chaque année, le plan canicule est activé et couvre la période du 1er juin au 15 septembre. Ce plan définit des niveaux d'alerte des épisodes de chaleur et les actions qui y sont associées afin de prévenir les risques sanitaires.

Cette année, le CCAS avait mis en place un registre dans lequel les personnes pouvaient s'inscrire sur la base du volontariat. Le plan s'adresse plus particulièrement aux personnes vulnérables, atteintes d'un handicap ou isolées.

En 2020, 19 personnes se sont inscrites. Dès le déclenchement du plan canicule par la préfecture, le 7 août, les membres du CCAS ont contacté régulièrement ces personnes. Le choix a été fait d'apporter à

chacun un pack d'eau accompagné d'un feuillet résumant les bonnes pratiques en cas de fortes chaleurs.

L'objectif du CCAS était d'établir un contact avec les personnes vulnérables et de mesurer leurs besoins. L'accueil a été très chaleureux.

CCAS ET COVID 19

Afin de mieux accompagner les personnes fragiles et/ou isolées pendant la crise liée au coronavirus, le CCAS a mis en place un registre nominatif et confidentiel. Les personnes identifiées ont été régulièrement suivies par des membres du CCAS pour vérifier que tout allait bien et maintenir un lien social pendant la durée du confinement.





Photo d'illustration

Au chevet des tout-petits

Avec la halte-jeux et la permanence d'une infirmière-puéricultrice, le CCAS propose deux services du Conseil Départemental pour les enfants en bas âge dont peuvent bénéficier tous les parents intéressés.

LA HALTE-JEUX



Depuis septembre 2015, la halte-jeux accueille le deuxième jeudi de chaque mois, les enfants de moins de 3 ans, leurs parents, grands-parents, ou assistantes maternelles. Après quelques matinées très conviviales en début d'année, le Conseil Départemental (qui gère ce service) a choisi de suspendre ces séances en raison du contexte sanitaire. Nous avons hâte de les retrouver.

DES CARTES CADEAUX



Quatre cartes cadeaux naissance ont été offertes au cours de l'année 2020.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE



Depuis cet été, une infirmière puéricultrice assure une permanence à la salle des associations, le quatrième jeudi de chaque mois. Elle reçoit uniquement sur rendez-vous, de 8h30 à 12h. Les rendez-vous sont à prendre auprès de la Maison des solidarités du Conseil Départemental (03 24 32 04 72).

Ces permanences ont pour objectifs d'échanger sur des questions diverses concernant votre enfant, son développement, son éveil et d'effectuer également des pesées régulières.

C'est aussi l'occasion de proposer un soutien aux jeunes parents, car l'arrivée d'un enfant peut bouleverser la cellule familiale.

UNE BOÎTE A LIVRES POUR LA RUE DE GARE



La rue de la gare est géographiquement excentrée du reste du village, loin de tous services. Alors, dans un premier temps, pourquoi ne pas y installer une boîte à livres ?

Ce sera un lieu de partages, d'échanges, accessible à tout moment et gratuit. Chacun peut emprunter ou déposer un livre qu'il a apprécié, lui donnant ainsi une seconde vie.

Monsieur GRÉSILLON a accepté de mettre ses compétences au service du village. Il a réalisé l'ouvrage et fait partager les différentes étapes de la fabrication.

La boîte à livres sera élégante, solide et portera les armoiries de TOURNES.

L'installation prévue au printemps prochain est attendue avec impatience !

2021 un budget hors normes

Le budget primitif en cours de préparation ne ressemblera pas aux autres.

Bien que le budget primitif de la commune pour 2021 soit toujours en cours de discussion, une certitude s'impose : ce sera un budget exceptionnel.

En effet, les travaux de la future salle omnisports démarreront, sauf imprévus, en 2021 et il faut en prévoir le financement.

Le coût global de l'opération, toutes taxes comprises, dépassera les 2 millions d'euros. Son financement reposera sur des fonds publics, mais également sur un autofinancement par la commune à partir de ses ressources propres et sur un emprunt que le Conseil Municipal souhaite le moins lourd possible afin de ne pas endetter la commune exagérément.

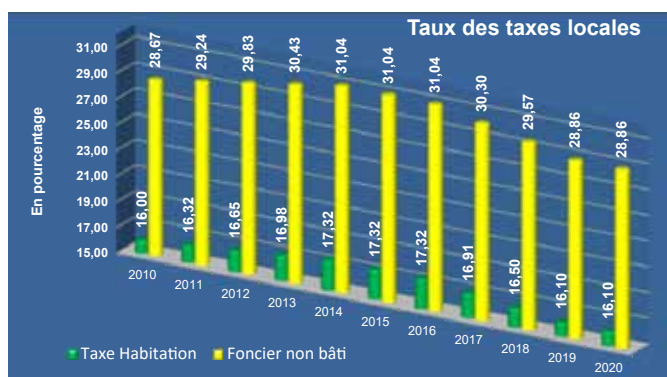
Le budget dégagera également les financements nécessaires pour les travaux de mise en conformité de la mairie qui n'ont pu être réalisés en 2020 et des travaux de voirie, en particulier la rue des 7 Fontaines.

GEL DES TAUX D'IMPOSITION

Malgré des investissements importants, le Conseil Municipal a choisi de poursuivre sa politique de maîtrise des impôts locaux : les taux d'imposition n'augmenteront donc pas en 2021.

La réforme de la taxe d'habitation franchira une nouvelle étape en 2021 avec le basculement de la part départementale de la taxe foncière vers la commune. Une inconnue, mais qui ne devrait pas pénaliser les recettes fiscales de la commune !

Côté dépenses de fonctionnement, le budget 2021 s'inscrit dans la continuité des années précédentes caractérisées par la volonté du Conseil Municipal de contrôler au plus près les charges de la commune. Dépenses de personnel, charges de gestion courante, services extérieurs ont été passés au peigne fin ; un exercice minutieux mais nécessaire pour maintenir la bonne santé financière de la commune.

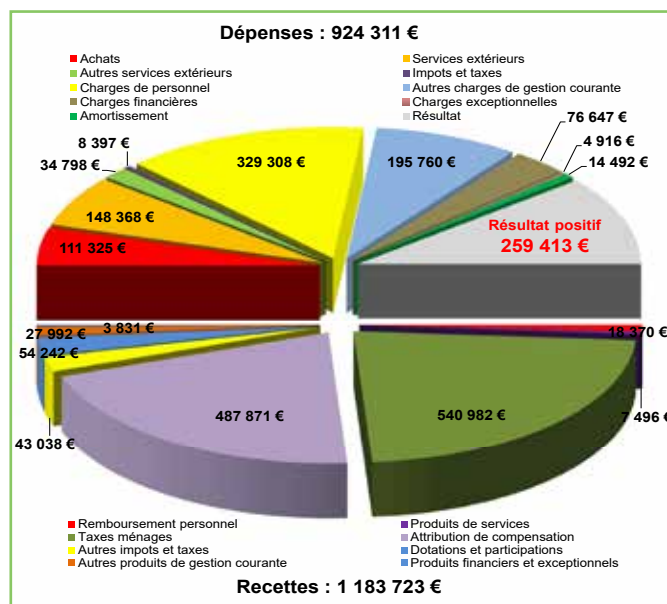


Le compte administratif 2019

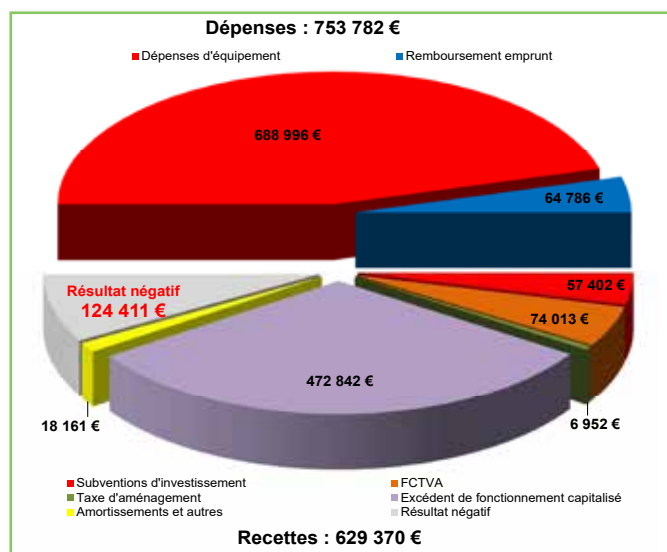
Les comptes définitifs sont toujours connus avec un certain décalage dans le temps. Le compte 2020 n'est donc pas encore clôturé en ce début d'année. Selon les données disponibles, il sera probablement proche de l'équilibre.

Concernant le compte 2019, la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 259 413 €, alors que la section d'investissement affiche un déficit de 124 411 €. Le résultat global est ainsi positif de 135 001 €.

Section de fonctionnement



Section d'investissement





Le Parc Naturel Régional des Ardennes

Depuis sa création en 2011, il y a maintenant près de 10 ans, Tournes adhère au Parc Naturel Régional des Ardennes.

LA CRÉATION

Le 21 décembre 2011, le territoire du Nord-Ouest ardennais a été labellisé en Parc Naturel Régional des Ardennes. Reconnu au plan national pour la qualité de ses espaces naturels remarquables et de son identité culturelle forte, il se situe dans un contexte géologique exceptionnel, présentant un grand nombre de paysages variés et une situation géographique privilégiée de proximité avec la Belgique.

C'EST QUOI UN PNR ?

Un PNR est un territoire habité et ouvert à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité. Sa vocation est de protéger et de valoriser durablement ces ressources, grâce à un projet concerté localement.



ET TOURNES ?

Tournes appartient donc au PNR des Ardennes dans le « val de Sormonne » et dispose d'un siège au conseil syndical du parc.

Le parc a, par exemple, recensé récemment toutes les zones humides sur la commune.

QUEL INTÉRÊT POUR LES HABITANTS DE TOURNES

- Conseiller et accompagner les propriétaires forestiers privés à gérer durablement leur forêt.
- Rendez-vous gratuit tous les 15 jours, les mercredis après-midi avec un architecte et un conseiller-énergie. Conseils personnalisés sur votre projet d'habitat et envoi d'un compte-rendu après la rencontre.
- Des rendez-vous pour (re)découvrir le patrimoine de votre territoire
- Pour découvrir le patrimoine naturel et culturel et sensibiliser le public aux valeurs portées par le PNR des Ardennes, des rendez-vous vous sont proposés de février à novembre : une manière originale de parcourir des sites privilégiés, riches d'histoires et de mystères.
- Au travers d'ateliers pratiques, venez rencontrer des professionnels qui vous feront partager leur passion. Ils vous révéleront leurs secrets, leurs petites astuces, tout en ayant une démarche respectueuse de l'environnement... : atelier « verger », « Cuisine du terroir »
- Activités pédagogiques pour les élèves.

Et bien d'autres encore...

UN PARC NATUREL RÉGIONAL, A QUOI CELA SERT-IL ?



Les 5 missions d'un PNR :

La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager.

L'aménagement du territoire.

Le développement économique et social.

L'accueil, l'éducation et l'information.

L'expérimentation et l'innovation.

Le PNR des Ardennes est un espace ouvert et n'a pas de pouvoir réglementaire. C'est un lieu de concertation et d'échanges. Il stimule les projets, met en relation les partenaires, coordonne, orchestre les actions, monte des projets et recherche des financements.

POUR EN SAVOIR PLUS



Maison du parc naturel régional des Ardennes

Route de Sécheval
RD140- 08150 RENWEZ

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Téléphone : +33 (0)3 24 42 90 57

parc-naturel-ardennes.fr

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement s'effectue en étapes distinctes. Les opérateurs aménageurs installent des armoires de rue, chacune correspondant à un lot d'habitations qui y seront raccordées. Ces armoires sont appelées « points de mutualisation ». Des boîtes appelées « points de branchement optique » sont posées au plus près des logements (immeubles ou maisons) et sont raccordées aux « points de mutualisation », en fibre optique. Ensuite, les opérateurs commerciaux qui le souhaitent installent leur arrivée Internet, appelée « nœud de raccordement optique », et la raccordent aux points de mutualisation. Cela leur permet de proposer une offre commerciale.

Lorsque le client souhaite s'abonner chez un de ces opérateurs, le raccordement final entre le point de branchement optique et son logement est réalisé par celui-ci.

LA FIBRE, QU'EN EST-IL A Tournes ?



Avec l'appui de la région Grand Est, un chantier gigantesque s'est engagé sur le territoire d'Ardenne Métropole (fin des travaux en 2023). Il s'agit de permettre à chaque foyer et chaque entreprise de bénéficier du très haut débit via un branchement en fibre optique.

Les travaux, qui ont été confiés à la société Losange, ont débuté dans notre commune. Sauf imprévus, le déploiement à Tournes devrait être terminé fin 2021 début 2022.



Histoire d'Internet et de réseau...

Internet est un réseau informatique mondial accessible au public qui permet l'échange de données et d'informations. Cependant, la qualité d'accès à internet n'est pas équitable selon les zones d'habitation. Mais cela va changer...

Sur la base de travaux français (hé oui!) effectués au CERN, et ayant permis de créer le principe et le fonctionnement de l'adresse IP, le réseau Internet tel que nous le connaissons actuellement est né du travail de Ray Tomlinson qui a créé le principe du courrier électronique en 1972 et Tim Berners-Lee qui a mis au point le principe de la navigation grâce aux liens hypertexte.

Le concept d'Internet (réseau des réseaux) date de 1973, mais la date officielle de naissance souvent retenue est le 1er janvier 1983.

A partir de 1990, Tim Berners-Lee développe les trois principales technologies du web : les adresses web (www ou URL), le protocole HTTP et le langage HTML. Il développera ensuite le premier navigateur web (ancêtre d'Internet explorer ou de Firefox).

Il existe à l'heure actuelle trois moyens de connexion à internet : l'ADSL en haut débit, le câble et la fibre optique en très haut débit. Chacune de ces technologies a ses caractéristiques propres.

- L'ADSL ou le VDSL (arrivé au milieu des années 2000) est une technologie qui permet de faire passer des données numériques par une ligne téléphonique. Ces données sont transmises et reçues indépendamment du service téléphonique (voix)

grâce à un filtre branché sur la prise téléphonique. Le débit maximum avoisine les 100 Mbit/s.

- Le câble coaxial est une technologie utilisée à l'origine pour les antennes de télévisions. Il relie une télévision à l'antenne "râteau". Ce type de câble est également utilisé dans le cadre des connexions à internet. Le débit maximum va jusqu'à 800 Mbit/s pour les vitesses les plus rapides.
- La fibre optique, enfin, est un fil de verre ou de plastique transparent qui a pour propriété d'être conducteur de lumière. La fibre optique est utilisée pour la transmission de données à grande vitesse, notamment par les réseaux internet. Le débit est potentiellement illimité mais bridé en France à 1Gbit/s maximum.

La navigation sur internet, le visionnage de vidéos haute définition ou l'envoi de fichiers lourds s'effectuent donc très rapidement.

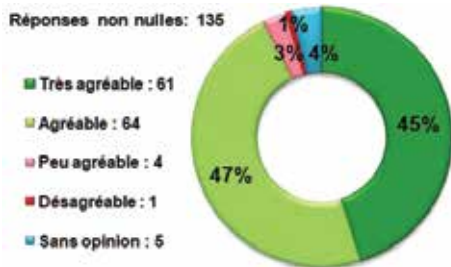
La fibre optique se développe sur le territoire français depuis 2007 et permet à de nombreux foyers de profiter d'une connexion très haut débit.

Sources :
wikipédia, site ardenne métropole,
axenet.fr,
echosdunet.net

Enquête auprès de la population :

La nouvelle équipe municipale a souhaité donner la parole aux habitants pour recueillir leur

VOTRE QUALITÉ DE VIE : COMMODITÉS, RURALITÉ ET PROXIMITÉ DE LA VILLE, UN TIERCÉ GAGNANT



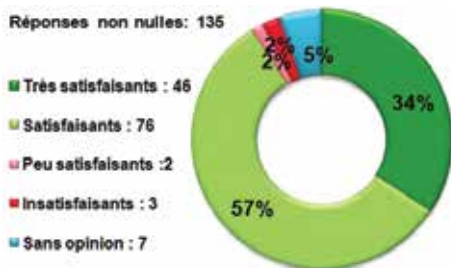
Le constat est sans surprise et sans appel : à plus de 90%, les habitants de Tournes apprécient leur qualité de vie dans le village. Le principal attrait réside dans la présence de toutes les commodités de première nécessité : commerces, soins, poste... Les habitants aiment aussi le caractère rural d'une commune calme et attachante, tout en jouissant de la proximité de Charleville.

La qualité de l'accueil, la propreté et le fleurissement du village, la présence d'activités diverses, ou encore l'accompagnement des personnes âgées et handicapées sont des atouts supplémentaires.

Les réponses relèvent aussi certains points négatifs développés dans les rubriques suivantes.

LA MAIRIE : UN ACCUEIL DE QUALITÉ, MAIS DES HORAIRES PAS TOUJOURS ADAPTÉS

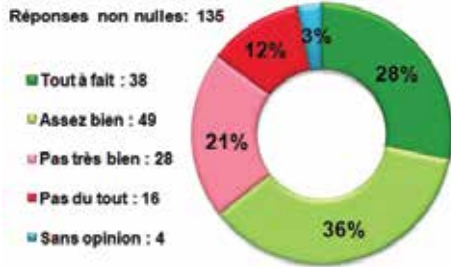
Services administratifs de la mairie



A l'exception de rares commentaires, la qualité de l'accueil et l'amabilité du personnel de la mairie sont soulignées, de même que sa compétence.

L'écoute, la disponibilité et la réactivité du personnel et des élus sont également appréciées. Ce qui n'empêche pas certains habitants, certes minoritaires, d'exprimer leur mécontentement.

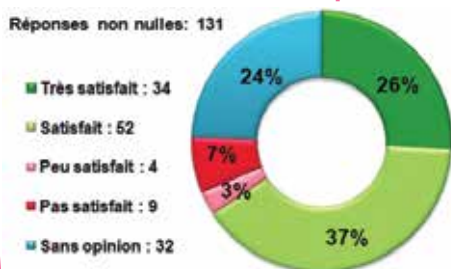
Horaires d'ouverture de la mairie



Seul point réellement négatif : les horaires d'ouverture de la mairie, inadaptés pour les habitants exerçant une activité professionnelle.

Les propositions formulées pour remédier à cette lacune portent sur l'ouverture un deuxième après-midi par semaine et surtout le samedi matin.

Traitement de vos demandes par les élus



Une question sur laquelle l'équipe municipale devra se pencher, tout en sachant que la réponse est compliquée pour concilier à la fois les besoins des habitants et les disponibilités du personnel de la mairie.

CARTE D'IDENTITÉ : PLUS DÉLIVRÉE A LA MAIRIE DE TOURNES

Depuis 2017, la demande de carte nationale d'identité ne se fait plus à la mairie de Tournes. Une situation que regrette un habitant qui souhaiterait un retour au dispositif antérieur. Apportons quelques précisions.

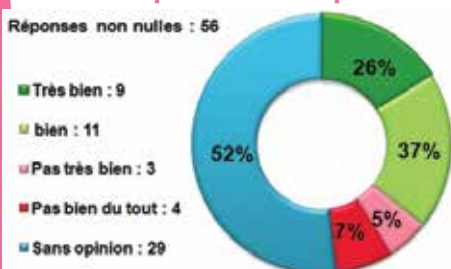
En effet, depuis 2017, il faut se rendre dans une commune équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales. La procédure d'authentification par les empreintes permet de lutter contre la fraude documentaire et à l'identité et de garantir l'authenticité de la carte nationale d'identité.

Dans les Ardennes, seulement 16 mairies sont équipées. La plus proche de Tournes est l'Hôtel de Ville de Charleville-Mézières ou l'une des deux annexes à la mairie de Charleville (annexe Poulain ou annexe Mésanges).

La CNI est valable 15 ans et sa délivrance est gratuite. Il vous faudra produire l'ancienne carte d'identité, une photo de moins de 6 mois et un justificatif de domicile.

PETITE ENFANCE / ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : DES SERVICES APPRÉCIÉS, MAIS TOUJOURS DES PROBLÈMES DE GARDE

Les services périscolaires répondent-ils à vos besoins ?



Les parents d'élèves concernés qui ont répondu expriment leur satisfaction quant à la qualité du personnel périscolaire "agréable, compétent et proche des enfants" et la diversité des activités proposées aux enfants.

Les quelques reproches touchent aux tarifs jugés trop élevés (2 réponses sur 21) et à des modalités de paiement mieux adaptées : facturation au mois ou au trimestre, voire la possibilité de règlement par prélèvement mensuel automatique.

appréciations, besoins et attentes

sentiment sur la gestion de la commune et connaître les attentes. Synthèse des résultats.

Pour beaucoup de parents, la garde des enfants reste le problème prioritaire. Un tiers des réponses l'affirme.

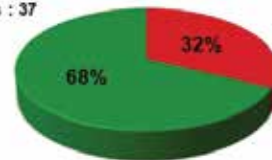
Des solutions sont proposées : mise à jour de la liste des assistantes maternelles agréées, allongement des périodes

d'ouverture des accueils de loisirs pendant l'été (ouverture jusque fin août) et les petites vacances scolaires (ouverture la seconde semaine), création d'une crèche qu'appellent de leurs vœux 7 couples de parents.

Problèmes pour la garde des enfants ?

Réponses non nulles : 37

Oui : 12
Non : 25



LA VOIRIE : L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE, UN FLÉAU QUI INQUIÈTE LA POPULATION

La propreté du village est jugée satisfaisante, même si certains demandent que la tonte des espaces verts, l'entretien des massifs et le ramassage des feuilles mortes soient plus fréquents. Un petit reproche revient néanmoins quelquefois : le mauvais entretien de l'aire de jeux de la bibliothèque (3 mentions).

Le déblaiement de la neige l'hiver par l'équipe technique est apprécié, mais attention à ne pas bloquer les entrées de garages !

L'état et l'entretien de la voirie communale sont bons... à un détail près : les gravillons que vous êtes quelques-uns à ne pas aimer, sans doute à juste titre. Il leur est reproché de boucher les regards, d'être projetés dans les propriétés, et d'être dangereux pour les motards dans les virages. Il faudra en tenir compte lors des prochaines réfections de voirie.

L'état de certains trottoirs, ou plutôt l'absence de trottoirs, est pointé du doigt, rue de la Citadelle et rue d'Ambelle.

Mais, c'est au niveau de l'insécurité routière que les commentaires sont les

plus nombreux et les plus acerbes. La moitié des réponses se plaint de ce fléau. Principaux accusés : la vitesse (37 citations), le stationnement anarchique des véhicules (21), le non respect des priorités à droite (15) et dans une moindre mesure l'effacement des marquages au sol des passages piétons.

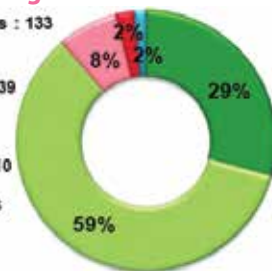
Tous les secteurs sont concernés et pas seulement les entrées du village comme on pourrait le penser.

Les habitants ne sont pas avares de propositions pour rétablir un peu d'ordre : l'installation de ralentisseurs et autre dos-d'âne ont la préférence pour faire réduire la vitesse, des panneaux "stop" pour faire respecter les priorités, la création ou la rénovation de parkings pour endiguer les stationnements sauvages, la réfection des marquages au sol pour matérialiser les places de stationnement et les passages piétons. Quelques-uns préconisent la manière forte : contrôle de gendarmerie et PV...

Propreté du village

Réponses non nulles : 133

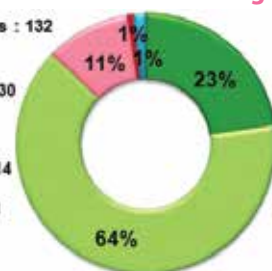
Très satisfaisante : 39
Satisfaisante : 79
Peu satisfaisante : 10
Pas satisfaisante : 3
Sans opinion : 2



État et entretien de la voirie du village

Réponses non nulles : 132

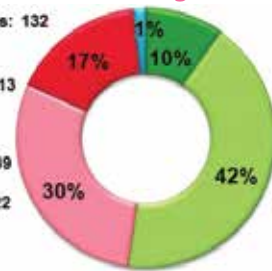
Très satisfaisants : 30
Satisfaisants : 85
Peu satisfaisants : 14
Pas satisfaisants : 1
Sans opinion : 2



Sécurité routière dans le village

Réponses non nulles : 132

Très satisfaisante : 13
Satisfaisante : 56
Peu satisfaisante : 39
Pas satisfaisante : 22
Sans opinion : 2



LES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNE : DE QUOI FAIRE DES ENVIEUX

Le jugement de la population est plutôt flatteur pour les équipements de la commune jugés "très corrects".

Mais comme la perfection n'est pas de ce monde, la liste des demandes d'équipements supplémentaires est bien fournie. Au hit-parade de ce classement, le distributeur automatique de billets se hisse sans difficulté à la 1^{ère} place (15 réponses), devant le maintien de la Poste et de ses horaires d'ouverture (8). Suivent à distance respectable, quelques demandes plus "exotiques" comme la construction d'une piscine, un terrain de foot synthétique, un institut de beauté, un salon de thé, des sanitaires publics

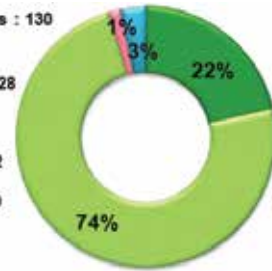
Si elles font moins l'unanimité, d'autres propositions mériteront d'être approfondies : maison de retraite, parcours de santé, rénovation des tennis et de la piste de skate, crèche (déjà citée), salle pour les jeunes, extension de la médiathèque, salle d'exposition, maison de services...

Enfin, certains équipements sont très attendus : des pistes cyclables, notamment une piste pour rallier Charleville-Mézières, réclamée par 17 personnes (soit 12% des sondés !) et des sentiers piétonniers demandés par 8 personnes. De quoi alimenter les réflexions du Conseil Municipal !

Les équipements sont-ils ...

Réponses non nulles : 130

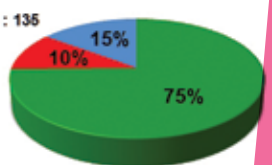
Très satisfaisants : 28
Satisfaisants : 96
Peu satisfaisants : 2
Pas satisfaisants : 0
Sans opinion : 4



Une salle omnisports est-elle utile ?

Réponses non nulles : 135

Oui : 101
Non : 14
Sans opinion : 20



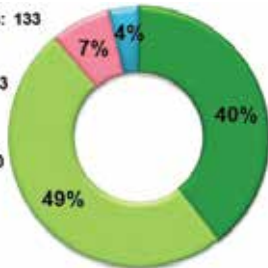
Enquête auprès de la population :

SANTÉ : UNE BELLE OFFRE DE SOINS, MAIS PAS ASSEZ DE MÉDECINS, NI DE SPÉCIALISTES

L'offre de soins

Réponses non nulles : 133

- Très satisfaisante : 53
- Satisfaisante : 66
- Peu satisfaisante : 10
- Insatisfaisante : 0
- Sans opinion : 5



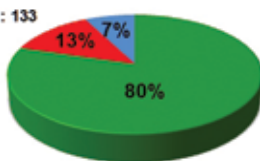
"On n'a pas à se plaindre, on a tout ce qu'il faut pour nous soigner" un commentaire qui traduit un sentiment largement partagé par la population tournésienne. C'est vrai qu'avec un cabinet médical, un cabinet dentaire et une pharmacie, le village dispose de structures de soins viables. Pourtant, quelques regrets

sont émis, au premier rang desquels le nombre insuffisant de médecins pour répondre à la demande locale. Et certains de déplorer que les habitants de Tournes ne soient pas prioritaires pour intégrer la patientèle du cabinet médical. Parmi les spécialistes qui seraient bienvenus : kinésithérapeute, pédiatre, ostéopathe...

Une Maison Médicale Pluridisciplinaire est-elle utile ?

Réponses non nulles : 133

- Oui : 106
- Non : 17
- Sans opinion : 10



La population est très majoritairement favorable à l'implantation d'une nouvelle Maison Médicale Pluridisciplinaire, qui pourrait accueillir de nouveaux praticiens. Beaucoup plus rarement, le maintien du cabinet médical et de la pharmacie à

leur emplacement actuel a la préférence de quelques-uns.

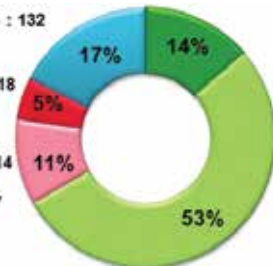
Certaines inquiétudes se sont manifestées au sujet de l'état d'avancement du projet. Qu'on se rassure, la première pierre sera bien posée en 2021 !

L'ANIMATION : FEU... MON FEU D'ARTIFICE REGRETTÉ

Animations de la mairie

Réponses non nulles : 132

- Très satisfaisantes : 18
- Satisfaisantes : 70
- Peu satisfaisantes : 14
- Pas satisfaisantes : 7
- Sans opinion : 23



Sans doute la période n'était-elle pas des plus propices pour interroger la population sur les animations et les activités. La crise de la COVID 19 a renvoyé au placard la quasi-totalité des manifestations prévues en 2020 !

Premier enseignement, nombreux sont ceux qui ne participent que rarement, voire jamais, aux activités proposées. Les motifs les plus souvent invoqués sont le manque de temps et les difficultés à se déplacer (personnes âgées ou handicapées).

Une mauvaise connaissance ou une inadaptation des activités sont également quelquefois avancées comme arguments.

Les propositions d'animations ou d'activités sont nombreuses. Quelques-unes reviennent un peu plus souvent. C'est le cas de la pétanque, de la marche (y compris des marches adaptées pour les personnes âgées avec un animateur), et, plus inattendu, de la mise en place d'un marché de produits du terroir.

Le feu d'artifice du 14 juillet a toujours ses adeptes qui ne se résolvent pas à accepter sa disparition, mais aussi son détracteur qui juge ce spectacle dangereux et onéreux.

Est-il utile de rappeler, une nouvelle fois, que la suppression du feu d'artifice ne résulte pas d'une volonté de la municipalité, mais d'un durcissement des règles de sécurité qui l'interdit en centre ville et à proximité de l'église, classée au titre des monuments historiques.

L'énumération des propositions de nouvelles animations est longue :

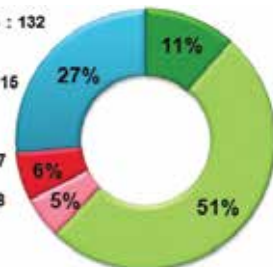
- journée de ramassage des déchets ;
- club de couture et de tricot ;
- initiation aux échecs ;
- activités et sorties culturelles ;
- bourses aux fleurs et jardin collectif ;
- cours de dessin, peinture, pastel ;
- randonnée en vélo ;
- décoration du village par thème et saison ;
- décoration de Noël avec des sapins offerts par la mairie ;
- balades à poney ;
- soirée dansante pour les enfants ;
- cours de basket et de handball (quand la salle omnisports sera opérationnelle) ;
- service de desserte pour la piscine de Rocroi ;
- plus d'activités pour les seniors ;
- bal de la fête patronale.

Et de nouveau... est posée la question d'animations et d'activités pour les ados et pour la tranche d'âge 30-40 ans.

Animations des associations

Réponses non nulles : 132

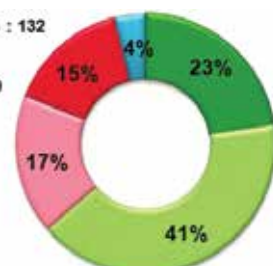
- Très satisfaisantes : 16
- Satisfaisantes : 67
- Peu satisfaisantes : 7
- Pas satisfaisantes : 8
- Sans opinion : 35



Participez-vous aux animations et aux activités ?

Réponses non nulles : 132

- Régulièrement : 30
- Quelquefois : 54
- Rarement : 23
- Jamais : 20
- Sans opinion : 5

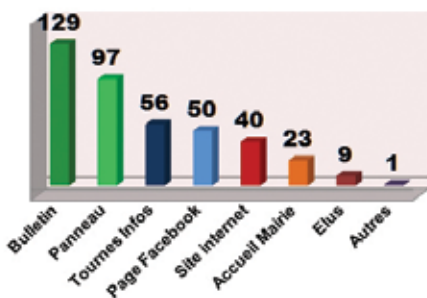


appréciations, besoins et attentes

INFORMATION ET COMMUNICATION : RIEN A REDIRE OU... PRESQUE !

L'information sur la vie de la commune est considérée comme bonne. Au chapitre des améliorations à apporter, le blog de la mairie et l'emplacement du panneau lumineux, jugé trop dangereux avec le carrefour voisin. Concernant ce dernier point, le remplacement du panneau et la modification de son implantation sont déjà programmés pour 2021.

Supports d'information les plus utilisés



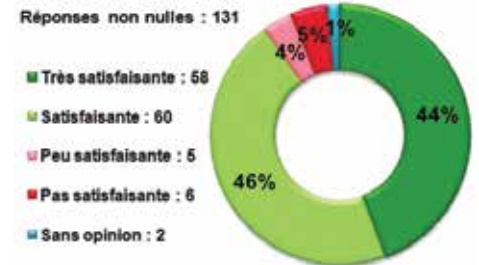
L'idée de mettre en place un système d'information par SMS est plutôt bien perçue (mais sans plus), à condition qu'il soit réservé aux alertes et messages importants.

A noter des remarques ou des demandes particulières :

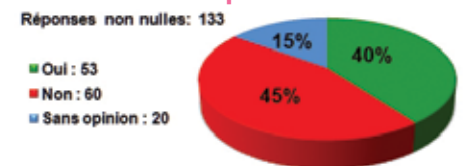
- certains élus sont mal connus ;
- insuffisance des informations en matière financière ;
- meilleure information sur les commerces et sur les activités d'Ardenne Métropole.

Pour conclure, rassurons les personnes non adeptes d'internet et des smartphones, les informations seront toujours disponibles sous format papier.

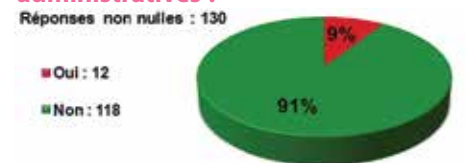
L'information sur la vie communale est :



Des informations par S.M.S. ?



Des difficultés pour vos démarches administratives ?



SÉCURITÉ ET INCIVILITÉS : AH, CES PROBLÈMES DE VOISINAGE !

Avec l'insécurité routière, les nuisances de voisinage et les petites incivilités constituent le second point noir de Tournes.

Nos amis à quatre pattes sont les cibles des critiques les plus virulentes : aboiements intempestifs, divagation sur la voie publique et déjections laissées au coin du chemin... les remontrances aux propriétaires sont justifiées. Les efforts, reconnus, de la municipalité, n'ont pas encore complètement réglé le problème !

Au deuxième rang des récriminations, les nuisances sonores : usagers de la salle des fêtes peu soucieux de la tranquillité des riverains, regroupement de jeunes, tondeuses qui ronronnent le midi, musique trop forte, rodéo de scooters...

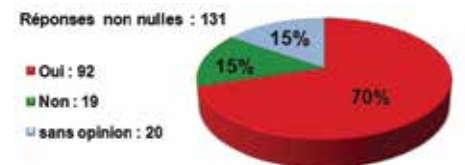
ces nuisances ne sont pas à prendre à la légère !

La peur des cambriolages arrive en troisième position de ce palmarès dont on se passerait, même si le système de vidéosurveillance est sécurisant... au point que certains demandent plus de caméras.

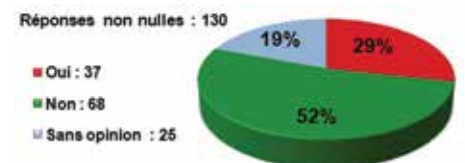
Les réactions oscillent entre celles, radicales, qui préconisent des méthodes répressives et celles, empreintes de fatalisme, qui considèrent qu'il n'y a pas grand-chose à faire.

Reste qu'une majorité d'habitants considère le village tranquille, certains s'étonnant même que la question des incivilités soit posée !

Vous sentez-vous en sécurité ?



Il y a-t'il trop d'incivilités ?



VOTRE AVIS SUR L'ACTION DE VOTRE MUNICIPALITÉ : DES ATTENTES NOMBREUSES ET DIVERSES

Plus que l'opinion, largement positive, sur l'action de la municipalité, ce sont les propositions d'amélioration du quotidien qui sont intéressantes.

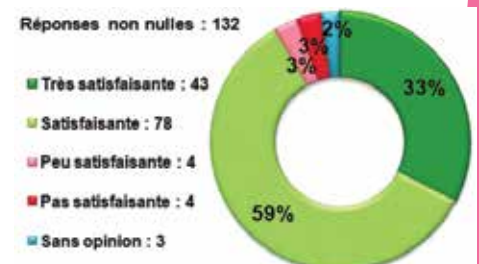
On apprend par exemple que la collecte des déchets verts est une forte attente de la population comme le ramassage des monstres une ou deux fois par an. Ou encore, pêle-mêle : une gestion plus écologique de l'éclairage public, un entretien plus régulier du cimetière, une aide aux déplacements des personnes

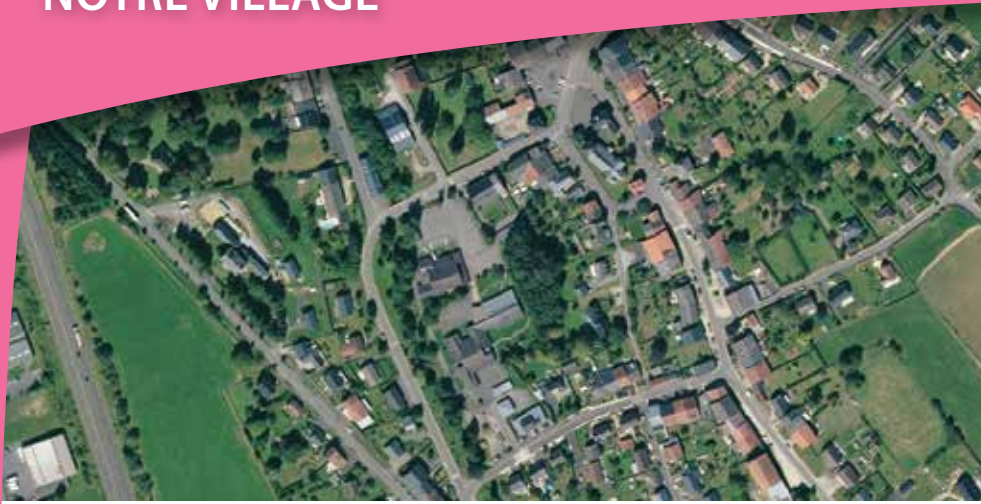
âgées, la facilitation des démarches administratives, une meilleure mise en valeur du ruisseau, une plus grande cohésion entre les habitants, la castration des chats errants...

ET MAINTENANT... ?

Le Conseil Municipal a procédé à une analyse de toutes les réponses. Les propositions les plus pertinentes seront étudiées et traduites en actions concrètes.

Comment jugez-vous l'action de la municipalité ?





ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES : COLLECTIF OU INDIVIDUEL



Les évacuations des eaux usées doivent répondre à des critères stricts qu'il faut connaître avant de faire construire.

L'assainissement des eaux usées a pour objet la collecte et le traitement des eaux usées qui proviennent des sanitaires ou des lavabos, évier, douches, lave-linge et vaisselle.

Elles ne peuvent pas être rejetées dans le milieu naturel et doivent être traitées pour éviter les risques de pollution.

Selon la localisation de votre habitation, vous devez vous raccorder au réseau d'assainissement collectif s'il existe ou mettre en place un système d'assainissement individuel.

C'est la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole qui gère l'assainissement de ses communes adhérentes.

Règles d'urbanisme : s'informer est une priorité

Avant de commencer des travaux de construction ou d'aménagement de votre habitation, il est indispensable de s'informer en mairie.

La loi française est ainsi rédigée que le propriétaire ne fait pas ce qu'il veut en matière de construction ou d'aménagement de son habitation.

Volontairement, ou plus souvent par méconnaissance des règles d'urbanisme, des propriétaires engagent des travaux sans les déclarer en mairie, ou pire, sans demander les autorisations nécessaires. Les conséquences peuvent être lourdes ; le propriétaire en infraction est susceptible d'être mis en demeure d'interrompre ses travaux, voire de démolir les aménagements effectués... bien sûr à ses frais.

Pour éviter pareille mésaventure, une règle s'impose : avant d'engager des

travaux de quelque nature que ce soit, il est indispensable de se renseigner auprès de la mairie afin de connaître les règles à respecter en fonction de la nature et de la localisation de son projet.

Suivant les situations, il faut soit déposer une simple déclaration préalable de travaux, soit faire une demande de permis.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La déclaration préalable de travaux (DP) peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Les cas les plus fréquents sont détaillés ci-dessous.

QUAND FAUT-IL DÉPOSER UNE DÉCLARATION DE TRAVAUX ?

1 - Extension de bâtiment :
surélévation, véranda, pièce supplémentaire...



2 - Modification de l'aspect extérieur :
création d'une ouverture, toit, velux, fenêtres...



3 - Construction nouvelle :
garage, abri jardin...

4 - Changement de destination d'une construction



5 - Caravane :
installation d'une caravane dans un jardin

6 - Piscine



7 - Clôture : mur, haie...



COLLECTE DES EAUX PLUVIALES: ATTENTION AUX RÈGLES !



Les eaux pluviales sont issues des précipitations et de la fonte des neiges. Leur réseau de collecte doit être séparé de celui de l'assainissement.

On constate malheureusement que, dans notre village, les eaux pluviales sont trop souvent déversées dans le réseau d'assainissement.

Contrairement à l'assainissement, la présence d'un réseau de collecte des eaux pluviales n'oblige pas l'usager à s'y raccorder. Au contraire, tout raccordement au réseau d'eaux pluviales doit faire l'objet d'une demande auprès d'Ardenne Métropole, collectivité qui gère le réseau.

En effet, le déversement d'eaux pluviales dans le réseau public de collecte n'est possible qu'à titre exceptionnel et sur la base d'une étude justifiant l'impossibilité de gérer et d'infiltrer les eaux pluviales à la parcelle (étude de sols, perméabilité des sols en place ...).



LES PERMIS

Les permis sont des autorisations délivrées par la mairie. Il en existe de trois sortes :

- le permis de construire, pour les constructions nouvelles ;
- le permis d'aménager, pour les aménagements sur un terrain, par exemple la création d'un lotissement, d'un camping ou d'une aire de stationnement ;

- le permis de démolir, avant la démolition totale ou partielle d'un bâtiment.

On peut le constater, les règles d'urbanisme sont très nombreuses.

Ajoutons à cela que les obligations peuvent différer selon la localisation du bâtiment : un avis de l'Architecte des Bâtiments de France peut, par exemple, être requis.

C'est pourquoi se renseigner en mairie est vraiment une nécessité.

Le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme, plus couramment appelé PLU, est le principal document de planification de l'urbanisme dans une commune. Il définit les zones urbanisées, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles. Il définit aussi les règles que doivent respecter les constructions.

Le PLU de Tournes a été révisé le 20 juin 2013. En novembre 2020, le Conseil Municipal s'est opposé à la mise en place d'un PLU intercommunal à l'échelle d'Ardenne Métropole, afin de continuer à maîtriser sa politique d'urbanisation.



Le PLU peut être consulté en mairie ou sur le site internet de la mairie : www.tournes.fr

POUR EN SAVOIR PLUS



• Règlements sur l'assainissement
• Règlement eaux pluviales

<https://ardenne-metropole.fr/index.php/assainissement/>



Maquette de la future salle omnisports

Photo non contractuelle

LES PROJETS 2021 ET LEUR COÛT PRÉVISIONNEL

La préparation du budget 2021 ne sera pas une sinécure pour le Conseil Municipal.

Il devra en premier lieu se déterminer sur l'enveloppe définitive allouée au projet de salle omnisports, tout en se conservant des marges de manœuvre pour le financement des autres chantiers qui attendent.

Même si les arbitrages ne sont pas encore rendus - ils le seront en avril au moment du vote du budget - quelques tendances se dessinent sur les enveloppes financières qui restent indicatives pour le moment.

Salle omnisports :

Plus de 2 millions d'euros

Mise aux normes de la mairie :
300 000 €

Rue des 7 fontaines :
85 000 €

Rue de la Croix de Warcq :
50 000 €

Rue de la Suine
10 000 €

Panneau lumineux :
15 000 €

Des projets qui marqueront l'avenir

Maison de santé pluridisciplinaire, salle des sports, sans oublier l'installation d'une usine Hermès, les grands chantiers seront légion sur notre commune en 2021.

C'est le calendrier qui l'a voulu ainsi. L'année 2021 va voir le démarrage quasi simultané de trois chantiers d'importance qui changeront peu ou prou la physionomie de notre village dans les prochaines années.

Longtemps attendus, les premiers coups de pioche de la maison de santé devraient être donnés cet été, après la démolition du hangar. La fin des travaux, encore lointaine pour ceux qui attendent ce nouvel équipement avec impatience, est prévue pour 2022.

Après plus d'une année d'intenses réflexions au sein du Conseil Municipal, place sera faite aux pelleteuses à l'automne pour la préparation du terrain qui portera la salle omnisports, derrière les courts de tennis. Le chantier ne s'achèvera, lui aussi, qu'à l'horizon 2022.

Jamais deux sans trois dit-on. Le triptyque sera donc complété par le lancement des travaux pour l'implantation par le groupe Hermès d'une maroquinerie sur le Parc d'activités Ardennes Émeraude.

LA RUE DES 7 FONTAINES... ENFIN !

La liste des travaux ne s'arrête pas à ces trois chantiers emblématiques. Outre la mise aux normes de la mairie et de ses abords, le Conseil Municipal a validé la réhabilitation de la rue des 7 fontaines, maintes fois reportée. Les travaux de voirie porteront aussi sur le prolongement du chemin de la Croix de Warcq.

Un nouveau panneau lumineux fera son apparition à un endroit mieux adapté. que celui du panneau actuel, pour une meilleure information des habitants.

Enfin, est également au programme des projets 2021, la réfection des peintures intérieures de la salle des fêtes par l'équipe technique.

Un seul souhait, que la pandémie ne vienne pas entraver le calendrier de réalisation de ce programme ambitieux.

MAROQUINERIE DE LA SORMONNE



La future usine de maroquinerie d'Hermès sera bien implantée sur le Parc d'activités Ardennes Émeraude de Tournes-Cliron.



Ce hangar cèdera bientôt sa place à la future maison médicale

Agenda 2021 : des manifestations communales en attente...

Contrairement à l'habitude, la municipalité n'est pas en mesure de publier l'agenda prévisionnel des manifestations qui seront organisées sur la commune en 2021. Les incertitudes sont encore trop grandes pour faire des prévisions raisonnables sur les manifestations qu'il sera possible d'organiser. Que les habitants soient rassurés, ils seront tenus informés par les moyens de communication de la mairie : bulletin de Tournes, panneau d'affichage, page facebook ...

DONS DU SANG, RÉSULTATS DE LA COLLECTE EN 2020 SUR TOURNES

Avril : 92 donneurs
dont 7 nouveaux
88 donneurs prélevés.

Août : 53 donneurs
dont 2 nouveaux
44 donneurs prélevés.

Novembre : 59 donneurs
dont 5 nouveaux
56 donneurs prélevés.



Donner son sang, c'est sauver des vies

Donner son sang ne prend qu'une heure, mais le service rendu est démultiplié. Donner son sang, c'est un geste simple et solidaire !

Chaque année, l'Établissement Français du Sang - EFS - organise des collectes de sang sur notre commune.

C'est ainsi que trois fois par an, l'EFS s'installe à la salle des fêtes pour accueillir les bénévoles qui viennent donner leur sang.

Ces rendez-vous ont lieu en avril, en août et en novembre.

Cette année, la collecte a évidemment pâti de la situation sanitaire particulière du moment. Les responsables de l'EFS affichait cependant une certaine satisfaction : les bénévoles se sont bien et bien déplacés, malgré ces conditions défavorables.

Chacun espère que des conditions plus normales reviendront rapidement.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

16-01-2020 à Sedan
MARTINS LIMA Lina

28-01-2020 à Charleville-Mézières
STAINÉ Chloé, Sylvie, Christine

18-03-2020 à Charleville-Mézières
URBAN Cloé, Myriam, Donata

29-03-2020 à Charleville-Mézières
RENAUDIN Lola

25-04-2020 à Charleville-Mézières
LORBER Clémence, Renée, Claudine

30-04-2020 à Dinant (Belgique)
COLAS Andréa, Hubert, Salvatore

20-05-2020 à Charleville-Mézières
LAMBLOT Louis, Alain, Jean-Marc

15-06-2020 à Charleville-Mézières
COLAS Thaïs, Béatrice, Isabelle

25-06-2020 à Charleville-Mézières
LELEUX Faustine, Pascale, Marie-José

26-07-2020 à Sedan
CULIANEZ Élia, Léna, Victoria

29-08-2020 à Reims
RICHARD FAGOT Léna, Maria, Monique

05-09-2020 à Sedan
KEBAB Maïssane

20-09-2020 à Charleville-Mézières
DUNAIME Jade, Jessica

23-09-2020 à Charleville-Mézières
TISON Camille, Anne-Marie, Eugénie

23-12-2020 à Charleville-Mézières
PARIS Tom

24-12-2020 à Charleville-Mézières
PEREIRA Joao

28-12-2020 à Charleville-Mézières
BOJARYN LAMOUREUX Marius

MARIAGE

26-09-2020
Quentin JAMES et Amandine PONSART

DÉCÈS

05-03-2020 à Charleville- Mézières
HAUTENNE épouse POULAIN Martine

09-03-2020 à Charleville- Mézières
RICLOT veuve LAMOTTE Thérèse

16-04-2020 à Tournes
BOOTMAN Ralph

11-05-2020 à Prix-Les-Mézières
GOIN Jacky

11-06-2020 à Charleville- Mézières
GÉRARD épouse CHAUMONT Monique

22-07-2020 à Charleville- Mézières
GAZO Georges

15-08-2020 à Charleville- Mézières
GÉNARD Yves, Sylvain

05-11-2020 à Tournes
BORCA Régina

15-11-2020 à Charleville- Mézières
PONSART René

Tournes en 1957

En un peu plus de soixante ans, la physionomie de notre village a bien changé, comme en témoigne cette photo aérienne prise en 1957. La rue de la gare, la rue du Moulin ou encore le chemin de la Croix de Warcq n'étaient pas urbanisés, pas plus que les rues du Puits, d'Ambelle et Marcel FAY. Le Parc d'activités Ardennes Émeraude n'existait pas encore. La contournante n'était pas construite et la piste de l'aérodrome Richier non plus. C'était le temps où le village comptait moins de 600 habitants et où prés et pâtures régnaient en maître.



Sources : IGN - Géoportail et Google Maps